

Message du président

L'année 2022 s'est démarquée par la fin de la mobilisation pour les compensations dans les accords commerciaux, également par l'avancement de grands projets qui visent à nous positionner vers l'avenir.



2022 a marqué la fin d'un long chapitre de notre histoire: après plusieurs années à revendiquer des compensations pour les parts de notre marché cédées dans le cadre des récents accords commerciaux, le gouvernement Trudeau a respecté son engagement de nous indemniser complètement et équitablement pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Cette annonce est le fruit d'une importante mobilisation de notre organisation, mais aussi des Producteurs laitiers du Canada (PLC) et de partenaires des autres provinces. Je tiens à souligner tous les travaux techniques ainsi que les efforts de communications et de représentations politiques des dernières années qui ont permis de faire entendre notre voix.

En plus du programme de paiements directs aux producteurs, une portion de l'enveloppe permettra de soutenir l'innovation et l'investissement dans des projets d'envergure pour valoriser les solides non gras (SNG) et améliorer l'efficacité des usines de transformation. C'est un pas dans la bonne direction. Les surplus de SNG sont en croissance et continueront de l'être dans les prochaines années. Toutes les avenues possibles doivent être envisagées dès maintenant pour valoriser les SNG tout en maintenant la croissance de l'industrie laitière, mais aussi en répondant aux demandes des consommateurs.

En ce qui concerne le prix du lait, 2022 a été une année particulière quant aux ajustements. Avec les hausses importantes du coût des intrants à la ferme en 2021, la Commission canadienne du lait avait déclenché le processus des circonstances exceptionnelles, ce qui a mené à une hausse de 8,4 % en février 2022. Mais le constat était clair: cette hausse ne parviendrait pas à couvrir les frais des producteurs. C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu un second ajustement en cours d'année, soit de 2,5 %, en septembre.

Il s'agit d'une avance sur l'augmentation régulière prévue pour février 2023, une situation exceptionnelle liée à la forte hausse des coûts de production. À long terme, la pression sur le prix vient de l'évolution de la structure des ventes, avec la croissance des SNG en surplus, le recul des ventes pour le lait de consommation et la croissance des produits riches en gras.

Afin d'assurer de meilleurs revenus, nous devons, comme producteurs, poursuivre nos démarches pour améliorer nos coûts de production. Car il y aura toujours d'autres facteurs qui peuvent influencer notre prix, comme la structure des ventes et la variation des prix mondiaux. En tant qu'office de mise en marché, nous continuerons de travailler pour développer les marchés qui offrent une meilleure rémunération et pour trouver tous les débouchés possibles pour les SNG en trop tout en répondant aux attentes des consommateurs.

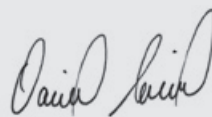
C'est d'ailleurs ce que nous faisons avec la démarche pour élaborer une stratégie de développement durable. Cette démarche, dont les premières étapes ont été amorcées en 2021, nous permettra de présenter les efforts qui sont déployés actuellement et qui le seront prochainement à la ferme, puis d'offrir des solutions et des perspectives durables à notre secteur. En 2022, nous avons mis en place le diagnostic organisationnel qui tient compte des actions déjà entreprises. Nous avons également entrepris d'identifier des aspects sur lesquels nous pouvons travailler pour améliorer notre bilan et continuer d'être à la hauteur des attentes grandissantes de la population. Le projet se poursuivra en 2023 en parallèle avec la démarche de carboneutralité pour 2050 des PLC.

Un autre projet majeur de l'année a été le travail entourant la planification stratégique de notre organisation pour 2023 à 2030. Les producteurs ont été au cœur de cette démarche alors qu'un sondage réalisé à l'été 2022 a permis de prendre l'opinion de nos membres et de bien cerner leurs préoccupations. Les partenaires majeurs des Producteurs de lait du Québec ont également été consultés durant le processus pour qu'ils puissent donner leur avis sur notre organisation et sur son potentiel dans le futur.

L'adoption d'une nouvelle planification stratégique est une étape majeure dans la vie de notre organisation. Elle nous permet d'établir les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités pour les prochaines années. C'est une occasion de nous projeter dans l'avenir et d'orienter nos travaux en ce sens. Ce travail arrive à terme en 2023 alors que notre organisation célèbre ses 40 ans.

Un tel anniversaire est l'occasion de se remémorer le chemin parcouru dans ces quatre décennies et de nous servir de cette expérience pour mieux affronter les défis d'aujourd'hui et de demain. Avec l'adoption du plan conjoint, nous avons pu mettre en commun nos forces et parler d'une voix unie aux autres intervenants de la filière, aux gouvernements et aux producteurs des autres provinces. Nous avons développé des outils collectifs qui font la force de notre organisation et l'envie de plusieurs autres secteurs. Nous avons uni nos forces dans de grandes batailles au fil des ans pour défendre notre modèle de mise en marché collective et notre système de gestion de l'offre.

Cette histoire, c'est la nôtre. Elle est source de fierté, mais également d'inspiration pour l'avenir. Je vous invite à consulter les pages thématiques de ce rapport annuel qui vous feront voyager à travers nos accomplissements et réfléchir sur le futur. Soyons fiers de nos réalisations. Soyons confiants envers l'avenir.



Daniel Gobeil, président

